



COMMUNIQUE DE PRESSE MDPP DU 19 MAI 2021 :

LE MPDD CONDAMNE L'ENLÈVEMENT DE PAUL MISSIAGBETO ET EXIGE SA LIBÉRATION IMMÉDIATE

Le lundi 17 mai 2021, la formation politique MPDD a appris avec une grande consternation, l'enlèvement de Monsieur Paul MISSIAGBETO, conseiller spécial du président national du MPDD, par des personnes en civil se réclamant de la gendarmerie, aux motifs non encore élucidés et suivie d'une double perquisition, le tout sans le moindre document les y habilitant et avec une des rares brutalités comme à l'accoutumée.

Monsieur Paul MISSIAGBETO fut conduit et gardé à vue au Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles (SCRIC) depuis le lundi, sans que les faits qui lui sont reprochés ne soient connus de lui et ce, en violation de l'article 17 de la Constitution togolaise du 14 octobre 1992 qui dispose que « *Toute personne arrêtée a le droit d'être immédiatement informée des charges retenues contre elle* ».

Dans le cas de l'interpellation de Paul MISSIAGBETO, outre les perquisitions et fouilles ayant occasionné des dommages collatéraux, son téléphone portable et celui de son épouse ont été arrachés et confisqués par les agents du SCRIC, portant ainsi atteinte aux données privées contenues dans lesdits téléphones.

La formation politique MPDD élève une vive protestation et exprime son indignation contre ces actes attentatoires aux droits et libertés reconnus par notre loi fondamentale et d'autres dispositions légales que les autorités judiciaires sont censées être les garants.

Le MPDD condamne toutes ces manœuvres consistant à déstabiliser la DMK qui revendique la victoire que le Peuple lui a confiée le 22 février 2020 et exige la libération immédiate et sans condition de Paul MISSIAGBETO.

Fait à Lomé, le 19 mai 2021

SIGNE

Gérard Komla ADJA
Premier Vice-Président